

23 janvier 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview accordée par M. Valéry Giscard d'Estaing à la radio télévision italienne (TG1) lors des entretiens franco - italiens, Rome, le vendredi 23 janvier 1981

` Politique étrangère ` relations franco - italiennes `

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pouvez me faire un bilan politique de vos entretiens avec les dirigeants italiens, et surtout avec M. PERTINI et M. FORLANI ?

- LE PRESIDENT.- Oui, bien volontiers. Vous savez que nous avons maintenant des réunions régulières entre l'Italie et la France une fois par an, alternativement en Italie et en France. C'est moi qui ai pris l'initiative de ces réunions, il ya cinq ans, parce que je considérais que la coordination politique entre l'Italie et la France pouvait encore être développée. L'année dernière c'était à Paris, cette année c'est à Rome. Notre réunion devait avoir lieu au mois de novembre. C'est le tragique tremblement de terre qui l'a fait reporter de quelques semaines.

- Ce sont des réunions de coordination politique avec deux aspects : la situation internationale, les rapports franco - italiens. Sur la situation internationale, là aussi deux niveaux : les problèmes du monde, les problèmes européens. Sur les problèmes du monde, nous avons procédé à une analyse. L'essentiel c'est que nous souhaitons que l'Italie apporte sa contribution à la solution des grands problèmes internationaux. Ceux-ci vont se poser en termes nouveaux en 1981 puisqu'il y a la fin de l'incertitude constituée par les élections américaines et les orientations de la nouvelle administration.

- Sur les grands problèmes méditerranéens, sur le Proche-Orient, les positions italiennes et françaises sont très voisines. Concernant la réaction sur les événements de Pologne et notre volonté commune que ce pays puisse continuer à régler lui-même en toute liberté ses propres problèmes, nous avons également une attitude commune.

` Politique étrangère ` relations franco - italiennes ` ` Réponse `

- Sur les questions européennes nous avons parlé des prochaines échéances :

- Fixation des prix agricoles pour 1981 : nous souhaitons que le revenu de nos agriculteurs soit suffisamment assuré en 1981 pour les uns et pour les autres.

- Bon fonctionnement de la politique agricole commune : là aussi les intérêts de l'Italie et de la France sont extrêmement voisins. Voilà pour les questions internationales.

` Politique étrangère ` relations franco - italiennes ` ` Réponse `

- Sur les questions bilatérales, je vous dirai que nos rapports sont très bons. Il y a naturellement comme toujours des problèmes quotidiens. Mais au total, ce sont deux pays qui s'entendent très bien avec des échanges considérables. L'Italie est pour nous notre deuxième partenaire dans la Communauté `CEE` et dans le monde. Nous suivons naturellement de près les difficultés que peut rencontrer l'Italie. Vous savez combien le peuple français a été ému par le tremblement de terre et combien il a manifesté sa solidarité. J'espère que celle-ci a pu être utile à l'amélioration de la situation des malheureuses victimes.

- Et puis la question du terrorisme.

` Politique étrangère ` relations franco - italiennes `

- QUESTION.- Avant de quitter Paris, vous avez dit que l'Europe doit jouer un rôle précis dans la politique mondiale, la politique internationale. Mais ces dernières années, la ligne politique de l'Europe a été basée surtout sur un pacte privilégié entre la France et l'Allemagne. Est-ce que vous avez parlé de ce problème ?

LE PRESIDENT. Bien entendu, il faut parler franchement des problèmes, ce n'est pas la peine

- LE PRESIDENT.- Bien entendu, il faut parler franchement des problèmes, ce n'est pas la peine de se rencontrer pour ne pas parler des vrais problèmes. J'ai expliqué à nos interlocuteurs italiens qu'il était tout à fait compréhensible qu'après les deux guerres dans lesquelles l'Allemagne était l'ennemi de la France avec des millions de morts des deux côtés, qu'il était très important de se réconcilier avec l'Allemagne fédérale `RFA` et de mettre fin à ce vieux contentieux historique qui a coûté si cher à l'Europe. Il était tout à fait naturel que la France fasse un grand effort de rapprochement avec l'Allemagne fédérale. Cela ne veut pas dire que nos rapports se limitent à ce rapprochement. J'ai rappelé à nos interlocuteurs italiens que le pays le plus proche de la France dans la Communauté `CEE`, c'est l'Italie. C'est un pays latin, méditerranéen, qui a une économie de type comparable, qui a avec la France des affinités politiques, juridiques, considérables. Il est vrai que nous avons consacré beaucoup d'efforts à notre rapprochement avec l'Allemagne fédérale mais je ne voudrais pas que l'on croie que cela s'est fait au détriment de nos relations avec nos autres partenaires. Je pense en-particulier que nous devons porter beaucoup d'attention au développement de la coopération avec l'Italie.\

`Politique étrangère ` relations franco - italiennes`

- QUESTION.- Est-ce que vous avez parlé aussi de la lutte contre le terrorisme qui semble une chose difficile à résoudre pour toutes les sociétés occidentales ?

- LE PRESIDENT.- Nous en avons parlé, bien entendu. Contrairement à ce que l'on dit parfois, il y a une très bonne coopération entre les services italiens et français. Nos ministres de l'Intérieur se rencontrent régulièrement. Vous savez qu'il a été procédé en France à des arrestations de terroristes italiens importants. Vous savez également que nos tribunaux, lorsqu'ils ont été saisis de demandes d'extraditions, se sont prononcés en faveur de l'extradition. Ils l'ont fait de manière régulière, c'est-à-dire suivant les procédures légales. Je crois qu'il est très important dans la lutte contre le terrorisme, et je sais que c'est l'avis du président de la République italienne et du gouvernement italien, de respecter les traditions juridiques de nos pays. Nous sommes des pays dans lesquels les tribunaux ont des responsabilités qu'ils doivent exercer complètement. Mais la coopération, la coordination des services est bonne. Je vous répète que c'est moi qui ai proposé, il y a quelques années, ce que l'on a appelé la création d'un espace judiciaire européen, c'est-à-dire un espace dans lequel la coopération de nos justices dans la lutte contre le terrorisme pourrait être plus étroite. En tout cas, nous allons continuer à apporter notre coopération à l'Italie dans ce domaine.\

`Politique étrangère ` relations franco - italiennes`

- QUESTION.- Quels changements peut apporter selon vous l'élection de M. REAGAN à la présidence des Etats-Unis dans la politique internationale ?

- LE PRESIDENT.- Nous avons tous souffert au-cours des dernières années des incertitudes de la politique étrangère américaine. Ces incertitudes tenaient en partie aux circonstances. Il y a eu des événements comme par exemple la prise des otages en Iran qui ont contribué à cette incertitude. Mais au total nous n'avons pas eu le sentiment qu'il y avait une ligne stable de la politique extérieure des Etats-Unis. D'autre-part, les Etats-Unis se sont trouvés, non pas du fait de la gestion du dernier président mais du fait de ce qui s'était passé au-cours des dix ou quinze années précédentes, dans une situation de faiblesse visible. Il n'est pas bon dans le monde qu'une des grandes puissances, notamment une puissance démocratique, apparaisse en situation de faiblesse.

- Alors il y a deux choses que nous pouvons attendre, c'est d'une-part une définition claire de la politique des Etats-Unis, définition qu'ensuite entre Européens nous discuterons. Sur certains points elle sera conforme aux nôtres et sur d'autres elle appellera certainement des discussions avec les Etats-Unis. Le deuxième point c'est que les Etats-Unis ne soient pas en situation de faiblesse. Je ne veux pas dire par là qu'il faille entrer dans une course aux armements. Je ne suis pas en faveur d'une telle course. Mais il faut veiller à un bon équilibre, un équilibre exact entre les moyens de sécurité des deux super-puissances.\

`Politique étrangère ` relations franco - italiennes`

- QUESTION.- A la fin de votre visite vous avez eu un entretien avec le Président PERTINI ?

- LE PRESIDENT.- Je ne parlerai pas de notre conversation, je sais que ce n'est pas conforme à la

tradition constitutionnelle italienne. Mais je dois dire que nous avons parlé très librement l'un et l'autre des sujets qui intéressent l'Italie et la France. J'apprécie beaucoup dans le président de la République italienne sa franchise et l'amour évident qu'il a pour son pays. De mon côté, j'ai bien entendu le même attachement à la France. Je peux vous dire que de cette conversation, de cet entretien, il est né entre nous une amitié. Le président PERTINI a beaucoup combattu pour la liberté, il a d'ailleurs connu la France où il est venu travailler et se réfugier, et où il revient d'ailleurs de temps en temps. Je crois pouvoir dire qu'à la fin de notre rencontre, et j'espère que cela servira à la bonne entente entre l'Italie et la France, nous nous sommes séparés amis.\